



## BETTERAVE SUCRIÈRE

**N° 06**

du 5/05/2026

### Rédacteurs

Bulletin rédigé par l'Institut  
Technique de la Betterave

### Observateurs

ITB Centre-Val de Loire,  
GEETA Pithiviers, Cristal  
Union, Ouvre et fils, Tereos,  
Axereal, Coopérative de  
Boisseaux, Coopérative  
de Puiseaux, Soufflet  
Agriculture, Vertumne,  
agriculteurs.

### Relecteurs

Gouwie Céline

### Directeur de publication

#### Maxime BUIZARD- BLONDEAU,

Président de la Chambre  
régionale d'agriculture du  
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de  
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à  
partir d'observations  
ponctuelles. Il donne une  
tendance de la situation  
sanitaire régionale, qui ne  
peut pas être transposée  
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale  
d'agriculture du Centre-Val  
de Loire dégage donc toute  
responsabilité quant aux  
décisions prises par les  
agriculteurs pour la  
protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto  
piloté par les ministères en  
charge de l'agriculture, de  
l'écologie, de la santé et de la  
recherche, avec l'appui  
technique et financier de  
l'Office français de la  
Biodiversité.

## SOMMAIRE

Météorologie	1
Stades phénologiques	2
Ravageurs	2
Auxiliaires	6
Mieux connaître	7
Annexes	8
Notes nationales	8

## EN BREF

9 à 10 feuilles vraies pour les semis réalisés avant le 10 mars

6 à 8 feuilles vraies pour les semis après le 19 mars

Pucerons verts aptères la pression reste élevée :

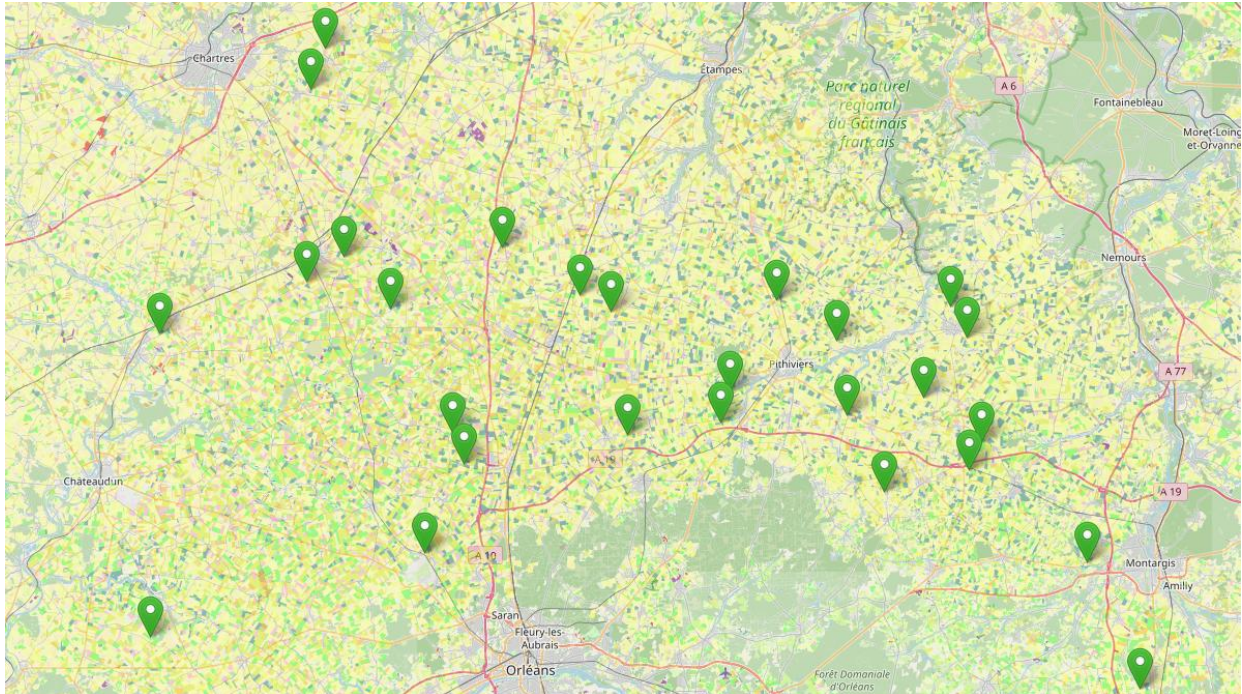
Semis après le 18 mars au seuil 3

Semis avant 10 mars au seuil 3

## Présentation du réseau :

Le réseau 2026 se compose de 27 parcelles qui seront suivies du semis à la récolte sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire avec :

- 1 dans le Loir et Cher
- 8 en Eure et Loir
- 18 dans le Loiret



- **4 seront suivies pour la teigne** avec des pièges phéromones relevés toutes les semaines d'avril à septembre. Toutes sont non irriguées, 2 localisées à Puisseaux (45), 1 à Saint Michel (45), 1 à Pithiviers-le-Vieil (45).
- **4 comportent des cuvettes jaunes** pour la capture des pucerons ailés et détermination par la FREDON Centre-Val de Loire. Le premier relevé est prévu le 7 avril 2026

### Les sites retenus sont :

- LUMEAU (28)
- VILLEAU (28)
- VOVES (28)
- OUZOUER DES CHAMPS (45)

## Météorologie

Retour au  
sommaire



## RETROSPECTIVES

Hausse des températures en fin de semaine accompagnée de pluies localisées en fin de semaine.

## PREVISIONS

Météo perturbée avec une hausse des températures et le retour de pluies orageuses en fin de semaine.



14 parcelles sont renseignées cette semaine :

- Les semis réalisés avant le 10 mars sont au stade 9 à 10 feuilles vraies
- Les semis réalisés après le 20 mars atteignent le stade 6 à 8 feuilles vraies

## Ravageurs



De nombreux ravageurs seront susceptibles de porter préjudice à la culture dès la levée et à surveiller régulièrement dans le réseau.

Les observations de cette semaine en signalent déjà.

*Afin de pouvoir bien identifier les bioagresseurs ou les symptômes d'attaques qui commencent à apparaître, le guide BetaGIA est l'outil idéal pour vous accompagner dans la surveillance des parcelles et bien gérer ces attaques.*

*Accessible auprès de vos experts régionaux ou au format PDF sur le site internet de l'ITB dans la rubrique « Publications ».*



[https://www.itbfr.org/fileadmin/user\\_upload/BetaGIA-CentreVDL-WEB.compressed.pdf](https://www.itbfr.org/fileadmin/user_upload/BetaGIA-CentreVDL-WEB.compressed.pdf)

## ALTISES

### Contexte d'observations

Des dégâts d'altises, reconnaissables par de petites perforations irrégulières, sont toujours observés cette semaine dans 3 parcelles contre 6 la semaine dernière.

Avec de 20 % à 40 % des plantules touchées. 1 **dépasse** le seuil de nuisibilité contre 5 la semaine dernière.



Illustration d'une plante détruite par les altises à l'est du Loiret

## Seuil indicatif de risque

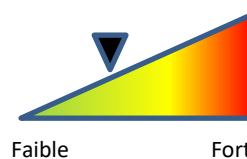
Le seuil d'intervention est **de 30 % de plantules** atteintes.

## Prévision

La pression altise devrait diminuer avec les conditions météorologiques et le développement foliaire des betteraves.

## Gestion du risque

Si le seuil est atteint dans vos parcelles, ce ravageur peut engendrer des pertes de population au stade cotylédons jusqu'à 2 feuilles. Les semis réalisés après le 19 mars sont très exposés.



## PUCERONS VERTS AILES

### Contexte d'observations



Cette semaine **79 %** des parcelles observées (contre 90 % la semaine dernière) signalent en moyenne 45% de plantes colonisées par des pucerons verts ailés *Myzus persicae*.



*Betterave colonisée par des pucerons ailés verts le 01/05/2026 à Huisseau-sur-Mauves*

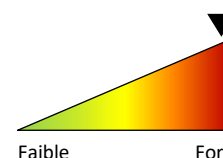
### Seuil indicatif de risque

Le seuil d'intervention ne s'applique que **sur les pucerons verts aptères**.

La présence de pucerons ailés permet d'estimer une date de colonisation par les aptères dans les 7 jours à venir.


### Prévision

Les températures de la fin de semaine dernière ont engendré un vol très important de pucerons ailés verts, semblable à l'année 2020. Le vent et les pluies ne semblent pas avoir freiné l'intensité des vols. La surveillance doit être renforcée dans toutes les parcelles.

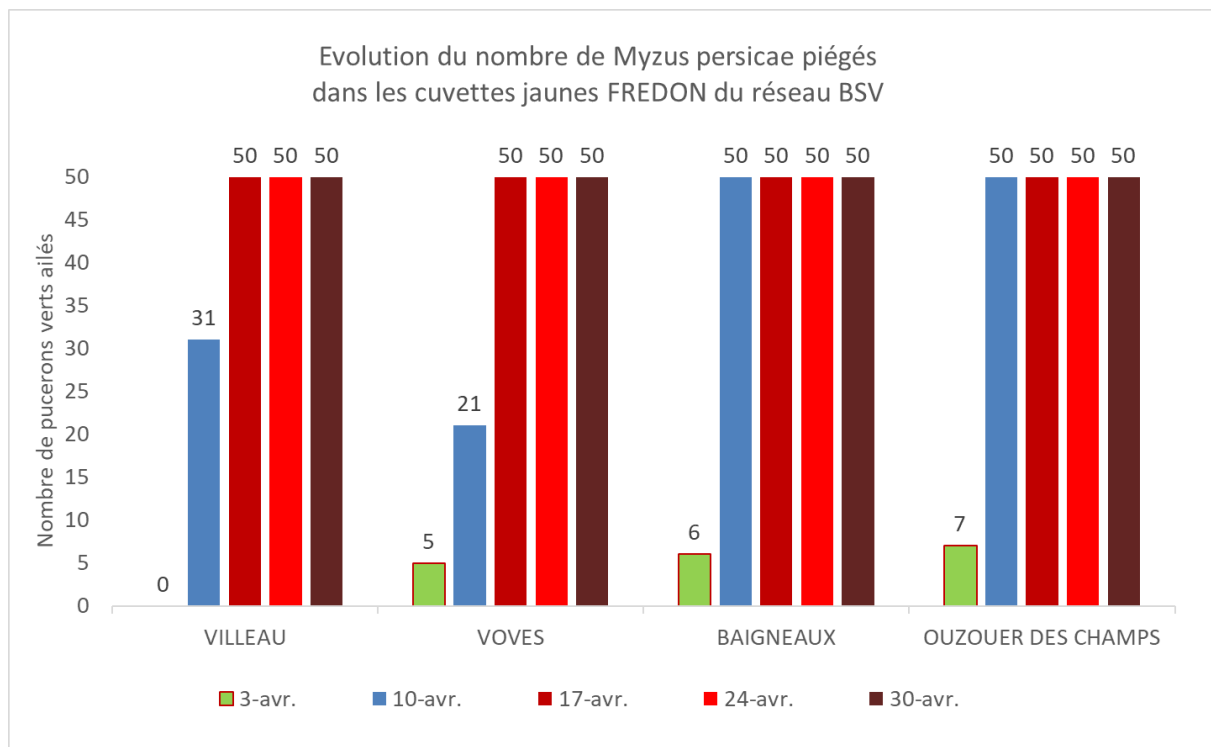


### Captures dans les cuvettes jaunes :

Dans les 4 sites pourvus de cuvettes jaunes (VOVES, VILLEAU, BAIGNEAUX, OUZOUER DES CHAMPS) la détermination par la FREDON s'arrête à 50 *Myzus persicae*.

 Des informations complémentaires sur les *M. persicae* ici

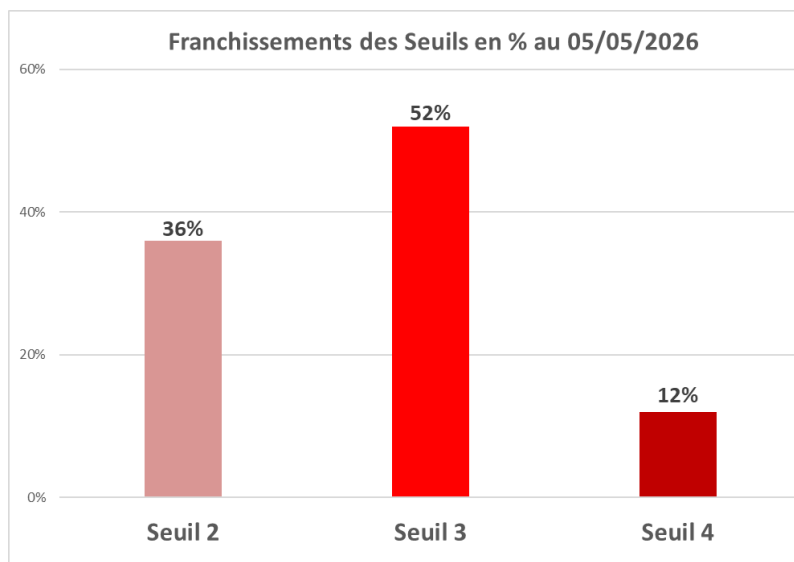
Le relevé du 30 avril fait encore état d'une pression importante dans l'ensemble des sites suivis. Ils restent au maximum des captures pour la quatrième semaine consécutive. Cette situation s'apparente de plus en plus à celle de 2020.



## Pucerons verts aptères

### 🌿 Contexte d'observations

La pression pucerons reste élevée dans l'ensemble des parcelles du réseau.



Toutes les parcelles ont franchies les seuils de nuisibilité.

- 36 % pour le seuil 2
- 52 % pour le seuil 3
- Et même 12 % pour le seuil 4

En bref, une majorité des parcelles suivies atteignent les seuils 3 et 4. La colonisation moyenne dans les parcelles au seuil 3 ou seuil 4 est de 45 % de betteraves atteintes, pour rappel le seuil de nuisibilité est de 10 %

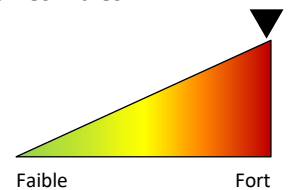
Le nombre de pucerons par colonies observées reste élevé avec 2 à 4 individus. A noter qu'en 2025, les observations dépassaient rarement 1 aptère par betterave.

### Seuil indicatif de risque

10 % des plantes comportant au moins 1 ou 2 pucerons verts aptères à partir du **stade 2 feuilles vraies**.

### Prévision

La hausse des températures de la fin de semaine dernière a favorisé la colonisation des betteraves par les aptères verts, la pression observée les semaines précédentes ne faiblit pas. Le vent et les pluies ne semblent pas avoir limité la ponte des pucerons ailés. Le seuil de nuisibilité est largement atteint et le risque de jaunisse est donc **très élevé**.



### Gestion du risque


Dans le cadre du Plan National de Recherche et d'Innovation (PNRI) « vers des solutions opérationnelles contre la jaunisse de la betterave sucrière », l'ITB et les Services Agronomiques de Sucreries testent différentes techniques :

- L'efficacité de plantes compagnes.
- Les médiateurs chimiques : phéromones, allomones
- Les produits de biocontrôle
- Les lâchers d'auxiliaires

Vous pouvez retrouver tous ces éléments sur le site de l'ITB en cliquant sur le lien ci-dessous.

<https://www.itbfr.org/pnri/les-leviers-testes-sur-les-fpe>

### *Mesures prophylactiques :*

	<p>Des produits de bio-contrôle à base d'<b>huile de paraffine</b> sont autorisés en betterave sucrière pour lutter contre les <b>pucerons</b>.</p> <p>La liste actualisée des produits de bio-contrôle est disponible en cliquant sur ce lien : <a href="https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole">https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole</a></p>
---	--

### Résistance aux produits phytosanitaires :



Les couples pucerons verts *Myzus persicae* / **pirimicarbe**, pucerons verts *Myzus persicae* / **lambda-cyhalothrine** et pucerons verts *Myzus persicae* / **tau-fluvalinate** sont exposés à un risque de résistance.

Vous pouvez trouver toutes les informations sur les phénomènes de résistance sur le site R4P



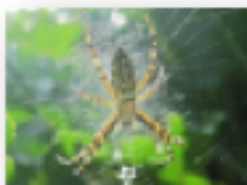
Cinq parcelles signalent la présence de coccinelles cette semaine : 2 avec des individus adultes et 3 avec des larves. De 4 à 16% de betteraves colonisées ont été observées.

EcophytoPIC - coccinelles



Par ailleurs, une parcelle signale la présence d'araignées avec 4 % de betteraves concernées.

EcophytoPIC - araignées



603 abonnés au BSV Betteraves



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT  
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr>



## Mieux connaître



### LE SCARABEE JAPONAIS (*Popillia Japonica*)

L'Instruction Technique 2022-745 nous demande de nous préparer à l'arrivée de *Popillia japonica* et met en place un Plan National d'Intervention Sanitaire d'Urgence (PNISU).

Appelé aussi scarabée ou hanneton japonais, cet insecte est un **Organisme de Quarantaine Prioritaire** sur le territoire européen (Règlement 2016/2031).



#### Description :

Les adultes sont de forme ovale, avec une longueur variant entre 8 et 12 mm et une largeur entre 5 et 7 mm. La tête et le pronotum sont vert métallique comme les premiers segments des pattes (coxa et fémur). Les élytres sont de couleur brun cuivré. Un critère d'identification caractéristique est la présence de toupets de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen.

Il est très polyphage et s'attaque à plus de 400 espèces de plantes dont le maïs, rosier, fraisier, soja, vigne, gazon et divers espèces forestières.

#### Historique :

Son origine est le Nord-Est asiatique. Il est arrivé aux USA en 1916 où il a engendré de gros dégâts.

En Europe continentale, il est signalé en **Italie en 2014**, en **Suisse en 2017**, puis en **Allemagne en 2021**. Son éradication dans le Nord de l'Italie et le Sud de la Suisse est dorénavant impossible.

#### Dissémination :

- Adultes : par vol ou par utilisation des modes de transports humains ou de marchandises.
- Larves : par la terre entourant les plantes destinées à la plantation.

#### Alerte :

Toute suspicion de présence doit être signalée par mail au SRAL de la DRAAF-Centre-Val-de-Loire : [sral.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr](mailto:sral.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr) (avec photo si possible).



## Notes nationales



**Les fleurs sont là, protégeons les abeilles !**

La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

[Protection des pollinisateurs- Région Centre - Val de Loire](#)